FORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF : RÉUSSIR L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS ET CONTRIBUER A LEUR PROFESSIONNALISATION

COMPÉTENCES

- Maîtriser le cadre juridique du dispositif de l'apprentissage
- Comprendre le statut et le positionnement de l'apprenti au regard du métier préparé
- Maîtriser la fonction de Maître d'apprentissage sur les aspects juridiques, relationnels et pédagogiques et son positionnement au sein de l'établissement
- Identifier et utiliser les outils pédagogiques et relationnels adaptés à l'accompagnement de l'apprenti

PROGRAMME

Le dispositif de l'apprentissage :

♦Aspects juridiques de l'apprentissage (contrat et statut de l'apprenti, primes et droit à congés payés, obligations de l'apprenti et de l'employeur…)
♦Avantages du dispositif de l'apprentissage
♦Dispositif d'alternance selon les métiers (cours et temps employeur)
♦Circuit de l'apprenti du pré-recrutement à l'obtention du diplôme (partenariat entre l'employeur, l'Institut de formation et le CFA)
♦Le livret d'apprentissage (mode d'emploi de cet outil réglementaire d'accompagnement de l'apprenti)

Le Maître d'apprentissage :

♦Sa fonction (définition et conditions requises, missions, rôle dans l'établissement)
♦Ses champs d'exercice (pédagogique, administratif et relationnel)
♦Sa mission d'accompagnement de l'apprenti (ses actions dans l'élaboration de l'itinéraire de l'apprenti et dans la mise en œuvre du tutorat)
♦Son rôle de coordinateur de la fonction tutorale

L'accompagnement de l'apprenti dans sa maturation professionnelle

♦Identification des savoirs à mobiliser chez l'apprenti
♦Outils relationnels et pédagogiques efficients (technique de relation d'aide, entretien d'explicitation, accompagnement à la réflexivité…)
♦Déclinaison de ces outils dans les situations difficiles rencontrées (difficulté de positionnement de l'apprenti, posture de l'apprenti inadaptée, difficultés d'auto -évaluation, problématique liée à la maturation professionnelle…)

Association pour le Développement de l'Apprentissage et la Formation aux métiers, Sanitaires, Sociaux et médico-sociaux
104-106, rue Rivay – 92300 Levallois Perret – Tél. 01 45 61 17 89 – www.adaforss.fr – contact@adaforss.fr
N° SIRET : 80818402200024 - UAI : 092 26 61T

CFA ADAFORSS
Santé I Social I Solidarité

FORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE

PUBLIC

Toute personne ayant des actions d'accompagnement à mener auprès d'apprenti(s)

DATES ET DURÉE

Dates :

14 et 15 février 2023

18 et 19 avril 2023

16 et 17 mai 2023

13 et 14 juin 2023

Durée : 2 jours

FORMATEUR

Une cadre de santé, formatrice experte en management des équipes soignantes et en soins relationnels et une formatrice experte juridique du dispositif de l'apprentissage ayant l'expérience de l'accompagnement des maîtres d'apprentissage et des apprentis.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Étude de cas, analyses de pratiques, apports théoriques, mises en situation, quizz, méta-plans

MODALITÉS DE SUIVI

Emargement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation de l'attente des objectifs par les stagiaires

TARIF

780€ pour les 2 jours

Vous avez plusieurs professionnels à former ?

Nous pouvons organiser des sessions sur mesure dans vos locaux

Consultez nous !

MODALITÉS ORGANISATIONNELLES

En inter : Institut ADAFORSS, 104-106 rue Rivay, 92300 Levallois Perret

Aurélie VEIGA

01.80.46.30.61

aurelie.veiga@adaforss.fr